



RAPPORT TECHNIQUE

CCE 2014 - 2415

CCE
Conseil Central de l'Economie
Centrale Raad voor het Bedrijfsleven
CRB





Rapport technique 2014

22 décembre 2014

Le tableau 1 présente les principaux indicateurs du contexte macro-économique belge de 1996 à 2016. On y trouve notamment la prévision de croissance pour 2015-2016 du PIB réel, de la productivité réelle (PIB réel / volume de travail), du déflateur du PIB, de l'indice des prix à la consommation national et de l'indice santé, sur lequel se basent les indexations.

Le tableau 2 présente l'évolution du coût salarial horaire en Belgique et dans la moyenne des trois pays de référence de 1996 à 2014. On peut donc y trouver l'écart salarial depuis 1996 entre la Belgique et la moyenne des trois pays de référence. Le tableau 2 donne aussi la prévision d'indexation pour 2015 et 2016 de la BNB qui tient compte du saut d'index.

La manière dont la BNB a tenu compte du saut d'index est la suivante : elle applique les formules d'indexation des différentes commissions paritaires (du moins du plus grand nombre) à un indice santé qui a été bloqué de fin janvier 2015 jusqu'au troisième trimestre 2016, moment où - sur la base des hypothèses initiales de la simulation - la progression de l'indice santé théorique (sans blocage) aurait dépassé 2 % par rapport à janvier 2015. Autrement dit, l'indexation se base sur un indice santé dont la croissance cumulée est 2% plus faible par rapport à une situation sans saut d'index¹. Etant donné que l'ensemble des mécanismes d'indexation, aussi différents soient-ils, reposent tous sur l'indice santé, cette méthode a comme conséquence que tous les travailleurs, indépendamment du mécanisme d'indexation en vigueur dans leur commission paritaire, verront leur salaire croître 2% moins vite par rapport à une situation sans saut d'index². Le timing ne sera par contre pas identique pour tous les travailleurs. Certains salaires (ceux qui sont indexés annuellement) ne seraient effectivement pleinement affectés à concurrence de 2 % par rapport à janvier 2015 qu'au cours de la première moitié de 2017, soit près d'un an après la fin du blocage de l'indice santé.

Compte tenu de cette méthode, les indexations ne sont affectées par le saut d'index qu'à partir de mars 2015 (et encore faiblement puisque l'indexation se base sur la moyenne des 4 derniers mois de l'indice santé et donc seul février serait affecté dans cette moyenne). Les indexations annuelles prévues en janvier 2015 (qui se basent sur la croissance de l'indice santé lissé entre décembre 2013 et décembre 2014) ont donc pleinement lieu dans la prévision de la BNB, y compris les indexations négatives dans les CP où elles sont prévues. Notons que la prévision se base sur le dernier mois disponible au moment où celle-ci a été réalisée, à savoir octobre 2013.

Le tableau 3 présente l'ensemble des prévisions disponibles pour 2014 à 2016 de l'évolution des coûts salariaux par personne pour l'ensemble de l'économie. Ces prévisions proviennent de quatre types de sources :

- Les prévisions d'automne des instituts nationaux de prévision (« sources nationales »): Joint Economic Forecast pour l'Allemagne, Centraal Planbureau (CPB) pour les Pays-Bas, DG Trésor pour la France et Banque nationale de Belgique pour la Belgique.
- Les prévisions d'automne de l'OCDE dans le cadre de l'Economic Outlook.
- Les prévisions d'automne de la Commission européenne dans le cadre des European Economic Forecasts.

¹ En fait, dans la simulation, la croissance de l'indice santé bloqué (auquel on applique les formules d'indexation) est un peu plus que 2% plus faible que la croissance de l'indice santé s'il n'y avait pas eu de saut d'index. En effet, outre l'effet direct qui est de 2%, le saut d'index a aussi comme effet indirect de faire baisser les prix puisque les entreprises répercutent la baisse du coût salarial sur les prix (effets de second tour).

² L'effet sur le salaire est en réalité d'un peu plus que 2% en raison des effets de second tour. Notons que la BNB fait l'hypothèse que le saut d'index ne donne pas lieu à des augmentations réelles plus fortes.

- Les prévisions d'automne des banques nationales dans le cadre des Projections macroéconomiques de l'Eurosystème : Bundesbank pour l'Allemagne, De Nationale Bank pour les Pays-Bas, et la Banque nationale de Belgique pour la Belgique. La Banque de France ne publie pas ses prévisions.

Lorsque l'information est disponible, on donne aussi la prévision de l'évolution des coûts salariaux horaires, et sa décomposition en salaires bruts hors inflation, inflation et effet des cotisations patronales.

Le tableau 4 présente l'estimation de l'impact de l'instauration du salaire minimum en Allemagne en 2015 faite par les différentes institutions qui effectuent des prévisions : le Joint Economic Forecast (JEF) qui produit la prévision « source nationale », l'OCDE et la Banque nationale allemande (Bundesbank). Les prévisions de coût par personne présentées dans le tableau 3 pour l'Allemagne en 2015 (sources nationales, OCDE et Banques nationales) sont donc construites en tenant compte de ces impacts respectifs.

Le tableau 5 présente trois exercices différents de prévision pour l'évolution des coûts salariaux par personne en moyenne dans les trois pays de référence. Dans le premier exercice (« Min »), la prévision moyenne des 3 est construite en prenant pour chaque pays et chaque année, la prévision minimale parmi les différentes prévisions du tableau 3. Dans le deuxième exercice (« Max »), la prévision moyenne des 3 est construite en prenant au contraire la prévision maximale parmi les prévisions disponibles. Dans le troisième exercice, on se base sur les prévisions réalisées par l'OCDE. Les trois dernières lignes du tableau permettent de situer les prévisions de l'OCDE par rapport aux prévisions minimales et maximales.

Le tableau 6 présente l'écart de croissance du coût salarial horaire entre l'ensemble de l'économie et le secteur privé. Etant donné que l'ensemble de l'économie comprend le secteur privé et le secteur public, tout écart de croissance entre l'ensemble de l'économie et le secteur privé provient du secteur public, d'où le nom d'« impact du secteur public ». Pour les Pays-Bas et la France, l'impact du secteur public est estimé à partir des prévisions des instituts nationaux de prévisions (CPB et DG Trésor) pour 2015. On fait l'hypothèse que l'impact est identique en 2016. En ce qui concerne l'Allemagne, on fait l'hypothèse que l'impact du secteur public est nul en 2015 et 2016³. En supposant que toutes les institutions font les mêmes prévisions pour le secteur public (puisqu'elles se basent sur les mêmes informations), on peut corriger les prévisions de l'ensemble de l'économie de toutes les institutions par cet impact du secteur public de manière à en déduire la prévision pour le secteur privé. Concrètement, pour obtenir la prévision du secteur privé, il faut soustraire l'impact du secteur public à la prévision de l'ensemble de l'économie.

Le tableau 7 compare le scénario de croissance pour la zone euro utilisé par les banques nationales (BNB, Bundesbank, Nationale bank) et par l'OCDE et montre que ces scénarii se basent sur des croissances identiques du PIB réel.

Le tableau 8 compare les principaux indicateurs de contexte macroéconomique (croissance du PIB réel, taux de chômage, inflation) des différentes institutions qui ont produit les prévisions de salaires (voir tableau 3).

³ Ces instituts sont les seuls à fournir une prévision pour l'ensemble de l'économie et le secteur privé. Toutefois, il n'y a pas de prévision pour 2016. On suppose que l'impact sera le même en 2015 et 2016 car en France, le gel des salaires dans la fonction publique continue à s'appliquer et aux Pays-Bas, il n'est plus d'application depuis 2015. En Allemagne, il n'y a pas de politique spécifique concernant les salaires dans la fonction publique et les accords salariaux pour 2014 ne montrent pas de différence entre le privé et le public.

Les tableaux 9 et 10 présentent les erreurs de prévision qui ont été faites dans le passé sur les coûts salariaux, c'est-à-dire l'écart entre la prévision et la réalisation. Le tableau 9 compare les prévisions du coût salarial par personne pour l'ensemble de l'économie réalisée chaque automne par l'OCDE aux valeurs observées de cette même variable d'après les comptes nationaux. Le tableau 10 compare les prévisions du coût salarial horaire du secteur privé réalisées par le secrétariat dans le Rapport technique (sur base des prévisions par personne de l'OCDE et des projections du secrétariat de la durée du travail) aux valeurs observées de cette même variable d'après les comptes nationaux. Les résultats de ces deux comparaisons sont quasi identiques.

La première ligne des tableaux (ex-ante) donne la prévision. La deuxième ligne (ex-post) donne la réalisation. La troisième ligne (erreur de prévision) est la différence entre la prévision et la réalisation. Un signe positif (négatif) signifie qu'on a fait une erreur de prévision à la hausse (à la baisse). Les tableaux donnent ces trois chiffres par période de deux ans et en cumulé sur l'ensemble de la période. Le dernier chiffre en bas à droite donne donc l'erreur de prévision totale sur la période. Si on veut connaître l'erreur moyenne par période de deux ans, il suffit de diviser l'erreur totale par le nombre de périodes (8). Le résultat est donné à la ligne « écart moyen ». On peut noter que cet écart moyen est très proche de la différence entre la prévision de l'OCDE et la prévision issue des prévisions minimales du tableau 5. Outre cette erreur moyenne, les tableaux donnent aussi l'écart moyen absolu (moyenne des écarts absolus et non des écarts simples qui peuvent se compenser), l'écart moyen si on ne tient compte que des erreurs de prévision à la hausse, et l'écart-type.

Le graphique 1 présente le prix du pétrole Brent observé jusqu'en octobre 2014 et sa prévision par l'OCDE et le système européen des banques centrales.

Le graphique 2 compare la croissance du PIB réel, l'inflation et le taux de chômage entre le scénario de base de l'OCDE et son scénario pessimiste.

Le graphique 3 présente la tendance de la productivité (PIB réel / volume de travail), c'est-à-dire la productivité corrigée des fluctuations cycliques.

Les tableaux suivants sont les tableaux habituellement repris dans le Rapport technique et qui concernent :

- L'emploi (tableau 11)
- La R&D (tableau 12)
- Les éléments du contexte salarial (tableau 13) : impact de la (para)fiscalité sur le pouvoir d'achat et évolution du revenu disponible ajusté réel par habitant.

Tableau 1: Principaux indicateurs du contexte macro-économique belge de 1996 à 2016

Contexte macro-économique	2009	2010	2011	2012	2013	97-13 ⁽⁷⁾	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	09-10	11-12	13-14 ^P	15 ^P -16 ^P
	<i>Pourcentage de variation annuelle</i>					<i>Pourcentage de variation cumulée⁽⁸⁾</i>							
Produit intérieur brut, ensemble de l'économie, volume ⁽¹⁾	-2,6%	2,5%	1,6%	0,1%	0,3%	1,8%	1,0%	0,9%	1,4%	-0,2%	1,7%	1,3%	2,3%
Productivité horaire, ensemble de l'économie ⁽¹⁾	-1,3%	1,4%	-0,5%	-0,3%	0,3%	0,8%	0,7%	0,3%	0,5%	0,1%	-0,8%	1,0%	0,9%
Déflateur du PIB, ensemble de l'économie ⁽¹⁾	1,1%	2,0%	2,2%	2,1%	1,5%	1,8%	0,6%	0,9%	1,0%	3,2%	4,3%	2,2%	1,9%
Indice des prix à la consommation ⁽²⁾	-0,1%	2,2%	3,5%	2,8%	1,1%	2,0%	0,4%	0,6%	1,2%	2,1%	6,5%	1,5%	1,8%
Indice santé ⁽²⁾	0,6%	1,7%	3,1%	2,6%	1,2%	1,9%	0,4%	0,7%	1,1%	2,3%	5,8%	1,7%	1,9%
Termes de l'échange internes ⁽³⁾	-1,6%	1,5%	-0,5%	-1,1%		-0,4%				-0,2%	-1,6%		
Taux d'endettement des entreprises, niveau ⁽⁴⁾	51,6%	47,8%	46,8%	46,5%		44,2%				49,7%	46,6%		
Rapport capital-travail (série filtrée) ⁽⁵⁾	-0,1%	-0,2%	-0,3%	-0,4%		0,4%				-0,4%	-0,7%		
Part salariale dans l'industrie manufacturière ⁽⁶⁾													
Niveau	75,9%	71,7%	73,7%	76,9%		70,9%				73,8%	75,3%		
Pourcentage de variation	6,7%	-5,6%	2,7%	4,4%		0,5%				0,8%	7,2%		
Part salariale dans le secteur privé hors industrie manufacturière, secteur financier et immobilier ⁽⁶⁾													
Niveau	82,8%	82,1%	82,5%	84,2%		82,0%				82,4%	83,4%		
Pourcentage de variation	4,0%	-0,8%	0,4%	2,1%		0,0%				3,2%	2,6%		
⁽¹⁾ Source: ICN (1996-2013) et BNB (2014-2016)													
⁽²⁾ Sources: SPF économie (1996-2013) et BNB (2014-2016)													
⁽³⁾ Rapport : déflateur du PIB/indexation ; les termes de l'échange s'améliorent lorsque le déflateur du PIB augmente plus vite que l'indexation ; Sources: ICN et SPF Emploi, calculs CCE													
⁽⁴⁾ Taux d'endettement des sociétés non financières belges incluant les crédits bancaires litrésés et les crédits octroyés par des banques situées hors de la zone euro, en % du PIB; Source: BNB													
⁽⁵⁾ Sources : BIP, calculs CCE													
⁽⁶⁾ Sources : ICN, calculs CCE													
⁽⁷⁾ Pourcentage de variation annuelle moyenne sur la période 1997-2013 (1997-2012 pour part salariale), sauf pour le taux d'endettement des entreprises et le niveau de la part salariale (simple moyenne arithmétique).													
⁽⁸⁾ Pourcentage de variation cumulée, sauf pour le taux d'endettement des entreprises et le niveau de la part salariale (simple moyenne arithmétique).													
P = prévision													

Salaires

Tableau 2: Evolution du coût salarial horaire en Belgique et dans la moyenne des trois pays de référence

II. Evolution du coût salarial horaire dans le secteur privé	2011	2012	2013	2014 ^P	2015 ^P	2016 ^P	11-12	13-14 ^P	97-14 ^P	15 ^P -16 ^P
	<i>Pourcentage de variation cumulée⁽⁶⁾</i>									
Indice (1996 = 100) de l'évolution du coût salarial relatif: Belgique / Moyenne 3 dans le secteur privé ⁽¹⁾	103,9	104,0	104,2	102,9			104,0	102,9		
Moyenne 3										
OCDE (ensemble de l'économie) ⁽²⁾				1,9%						
Secrétariat (secteur privé) ⁽¹⁾	2,2%	3,1%	2,3%	2,1%			5,3%	4,4%	51,5%	
Belgique										
OCDE (ensemble de l'économie) ⁽²⁾				0,0%						
Secrétariat (secteur privé) ⁽¹⁾	2,2%	3,2%	2,4%	0,8%			5,6%	3,2%	55,8%	
dont: - indexation ⁽³⁾	2,7%	2,9%	1,9%	0,7%	0,2%	0,2%	5,7%	2,7%	38,6%	0,3%
- salaires bruts horaires hors indexation	-0,2%	0,3%	0,6%	0,1%			0,1%	0,7%	11,0%	
- effet des cotisations sociales patronales ⁽⁴⁾	-0,3%	0,1%	-0,1%	0,0%			-0,2%	-0,1%	1,3%	
dont: - versées aux administrations publiques	0,2%	-0,1%	-0,1%				-0,1%			
- versées au secteur privé	-0,4%	0,1%	-0,1%				0,1%			
- cotisations imputées ⁽⁵⁾	-0,1%	0,0%	0,0%				0,0%			
<p>(1) Série historique (1996-2013): source Comptes nationaux. Préviation 2014: source Secrétariat. Voir chapitre salaires pour plus de précisions sur la méthode.</p> <p>(2) Perspectives Economiques de l'OCDE, novembre 2014.</p> <p>(3) Série historique (1996-2013): source SPF Emploi; Préviation 2014: source BNB</p> <p>(4) Différentiel de croissance entre le coût salarial horaire et le salaire brut horaire.</p> <p>(5) Essentiellement les salaires garantis (maladie), indemnités de licenciement et autres avantages sociaux (pensions payées directement par l'employeur aux ex-salariés, allocations familiales...).</p> <p>(6) Sauf pour l'indice de l'évolution du coût salarial relatif Belgique/moyenne des 3: valeur de l'indice en fin de période.</p>										

Prévisions salariales

Tableau 3: Comparaison des prévisions nationales de l'évolution des coûts salariaux par personne, selon différentes sources - ensemble de l'économie

	2014				2015				2016		
	Sources nationales	OCDE	CE	Banques nationales	Sources nationales	OCDE	CE	Banques nationales	OCDE	CE	Banques nationales
Allemagne											
coûts salariaux par personne	2,5%	2,8%	2,8%	2,6%	3,5%	3,6%	3,3%	2,8%	3,0%	3,0%	3,0%
durée du travail	0,4%	0,5%			0,4%	-0,1%			0,0%		
coûts salariaux horaires	2,1%	2,3%			3,1%	3,7%			3,0%		
dont - salaires bruts horaires hors inflation	1,1%	1,6%			1,8%	2,4%			1,7%		
- inflation (IPCH)	1,0%	0,9%	0,9%	0,9%	1,4%	1,2%	1,2%	1,1%	1,7%	1,6%	1,8%
- effet des cotisations patronales	0,0%	-0,1%		-0,1%	-0,1%	0,0%		0,1%	-0,3%		0,0%
Pays-Bas											
coûts salariaux par personne	2,8% ⁽¹⁾	0,9%	2,6% ⁽¹⁾	1,1% ⁽³⁾	1,3% ⁽¹⁾	0,6%	0,6% ⁽¹⁾	1,5% ⁽³⁾	1,4%	1,8% ⁽¹⁾	2,4% ⁽³⁾
durée du travail	0,0% ⁽²⁾	0,1%			0,0% ⁽²⁾	0,5%			0,6%		
coûts salariaux horaires	2,8%	0,8%			1,3%	0,1%			0,8%		
dont - salaires bruts horaires hors inflation	0,9%	0,2%			1,1%	-0,7%			-0,1%		
- inflation (IPCH)	0,5%	0,4%	0,4%	0,4%	1,0%	0,8%	0,8%	0,5%	0,9%	1,1%	1,0%
- effet des cotisations patronales	1,4%	0,2%		0,0% ⁽⁴⁾	-0,8%	-0,1%		0,0% ⁽⁴⁾	0,1%		0,8% ⁽⁴⁾
France											
coûts salariaux par personne	1,3%	1,7%	1,4% ⁽¹⁾		1,2%	1,5%	0,9% ⁽¹⁾		1,5%	1,0% ⁽¹⁾	
durée du travail	0,0% ⁽⁵⁾	0,0%			0,0% ⁽⁵⁾	0,3%			0,2%		
coûts salariaux horaires	1,3%	1,7%			1,2%	1,2%			1,3%		
dont - salaires bruts horaires hors inflation	0,6%	1,0%			0,4%	1,0%			0,9%		
- inflation (IPCH)	0,7%	0,6%	0,6%		1,1%	0,5%	0,7%		0,9%	1,1%	
- effet des cotisations patronales	0,0%	0,0%			-0,3%	-0,3%			-0,5%		
Moyenne des 3											
coûts salariaux par personne	2,1%	2,2%	2,2%		2,4%	2,4%	2,1%		2,3%	2,1%	
durée du travail	0,2%	0,3%			0,2%	0,1%			0,1%		
coûts salariaux horaires	1,9%	1,9%			2,2%	2,3%			2,1%		
dont - salaires bruts horaires hors inflation	0,9%	1,2%			1,2%	1,5%			1,2%		
- inflation (IPCH)	0,8%	0,7%	0,7%		1,2%	0,9%	0,9%		1,3%	1,4%	
- effet des cotisations patronales	0,2%	0,0%			-0,3%	-0,1%			-0,4%		
Belgique											
coûts salariaux par personne	0,7%	0,6%	0,6%								
durée du travail	-0,1%	0,5%									
coûts salariaux horaires	0,8%	0,0%									
dont - salaires bruts horaires hors inflation	0,1%	-0,3%									
- inflation (IPCH)	0,6%	0,6%	0,6%								
- effet des cotisations patronales	0,1%	-0,2%									

Notes: (1) Coûts salariaux par ETP; (2) Hypothèse de durée du travail par ETP constante; (3) Secteur privé. Pour mémoire, l'écart de croissance entre l'ensemble de l'économie et le secteur privé (sources nationales) est de -0,2% en 2014 et 0,1% en 2015. On suppose qu'il est également de 0,1% en 2016; (4) Ecart de croissance entre les coûts salariaux et les salaires conventionnels dans le secteur privé; (5)

Hypothèse de durée du travail par salarié constante

Sources: JEF, CPB, DG Trésor, BNB, CE, OCDE, DND, Bundesbank, calculs propres secrétariat CCE.

Tableau 4: Estimations de l'impact de l'instauration du salaire minimum en Allemagne sur le coût salarial par personne en 2015

JEF	+1,0% en 2015
OCDE	+0,7% en 2015
Bundesbank	+0,5% en 2015

Tableau 5: Prévisions maximales et minimales de l'évolution des coûts salariaux par personne dans l'ensemble de l'économie en 2015 et 2016

	2015	2016	2015-2016
Min			
Allemagne	2,8% Bundesbank	3,0% OCDE, CE, Bundesbank	5,9%
Pays-Bas	0,6% OCDE, CE	1,4% OCDE	2,0%
France	0,9% CE	1,0% CE	1,8%
Moy-3	1,8%	2,1%	3,9%
Max			
Allemagne	3,6% OCDE	3,0% OCDE, CE, Bundesbank	6,7%
Pays-Bas	1,5% DNB	2,4% DNB	3,9%
France	1,5% OCDE	1,5% OCDE	3,0%
Moy-3	2,5%	2,4%	5,0%
OCDE			
Allemagne	3,6% OCDE	3,0% OCDE	6,7%
Pays-Bas	0,6% OCDE	1,4% OCDE	2,0%
France	1,5% OCDE	1,5% OCDE	3,0%
Moy-3	2,4%	2,3%	4,7%
Moy-3			
Max - Min	0,7%	0,3%	1,1%
Max - OCDE	0,1%	0,1%	0,2%
OCDE - Min	0,6%	0,2%	0,8%

Sources : Bundesbank, OCDE, CE, DNB, calculs secrétariat CCE

Tableau 6: Impact du secteur public sur le coût salarial horaire dans les pays de référence en 2015 et 2016

	2015	2016	2015-2016
Allemagne	0,0%	0,0%	0,0%
Pays-Bas	0,1%	0,1%	0,2%
France	-0,4%	-0,4%	-0,8%
Moy-3	-0,1%	-0,1%	-0,3%

Notes : L'impact du secteur public correspond à l'écart de croissance du coût salarial horaire entre l'ensemble de l'économie et le secteur privé. Un signe négatif (positif) signifie que les salaires croissent moins (plus) vite dans l'ensemble de l'économie que dans le secteur privé, ce qui implique que les salaires dans le secteur public croissent moins (plus) vite que dans le secteur privé. L'impact du secteur public est donc à déduire des prévisions de l'ensemble de l'économie si l'on veut obtenir des prévisions pour le secteur privé. Pour les Pays-Bas et la France, l'impact du secteur public est estimé à partir des prévisions des instituts nationaux de prévision (CPB et DG Trésor) pour 2015. On fait l'hypothèse que l'impact est identique en 2016. En ce qui concerne l'Allemagne, on fait l'hypothèse que l'impact du secteur public est nul en 2015 et 2016.

Sources : CPB, DG Trésor, calculs secrétariat CCE.

Contexte des prévisions salariales

Tableau 7: Comparaison des scénarii de croissance de la zone euro, de la BNB et de l'OCDE

	2014		2015		2016	
	OCDE	BNB	OCDE	BNB	OCDE	BNB
PIB volume, croissance	0,8%	0,8%	1,1%	1,1%	1,7%	1,7%
Inflation	0,5%	0,5%	0,6%	0,8%	1,0%	1,5%
Taux de chômage	11,4%	11,6%	11,1%	11,3%	10,8%	10,8%

Sources: BNB, OCDE

Tableau 8: Indicateurs du contexte macroéconomique des prévisions salariales

	2014				2015				2016			
	Sources nationales	OCDE	CE	Banques nationales	Sources nationales	OCDE	CE	Banques nationales	Sources nationales	OCDE	CE	Banques nationales
Allemagne												
PIB volume, croissance	1,3%	1,5%	1,3%	1,4%	1,2%	1,1%	1,1%	1,0%		1,8%	1,8%	1,6%
Taux de chômage	5,0%	5,1%	5,1%	6,7%	5,1%	5,1%	5,1%	6,7%		5,1%	4,8%	6,7%
Inflation (IPCH)	1,0%	0,9%	0,9%	0,9%	1,4%	1,2%	1,2%	1,1%		1,7%	1,6%	1,8%
Pays-Bas												
PIB volume, croissance	0,8%	0,8%	0,9%	0,8%	1,3%	1,4%	1,4%	1,2%		1,6%	1,7%	1,5%
Taux de chômage	7,0%	6,8%	6,9%	6,9%	6,8%	6,6%	6,8%	6,6%		6,2%	6,7%	6,6%
Inflation (IPCH)	0,5%	0,4%	0,4%	0,4%	1,0%	0,8%	0,8%	0,5%		0,9%	1,1%	1,0%
France												
PIB volume, croissance	0,4%	0,4%	0,3%		1,0%	0,8%	0,7%			1,5%	1,5%	
Taux de chômage	nd	10,3%	10,4%		nd	10,5%	10,4%			10,4%	10,2%	
Inflation (IPCH)	0,7%	0,6%	0,6%		1,1%	0,5%	0,7%			0,9%	1,1%	
Belgique												
PIB volume, croissance	1,0%	1,0%	0,9%	= sources	0,9%	1,4%	0,9%	= sources	1,4%	1,7%	1,1%	= sources
Taux de chômage	8,5%	8,5%	8,5%	nationales	8,8%	8,4%	8,4%	nationales	8,7%	8,1%	8,2%	nationales
Inflation (IPCH)	0,6%	0,6%	0,6%		0,8%	0,7%	0,9%		1,2%	1,2%	1,3%	

Sources: JEF, CPB, DG Trésor, BNB, CE, OCDE, DND, Bundesbank

Erreurs de prévision

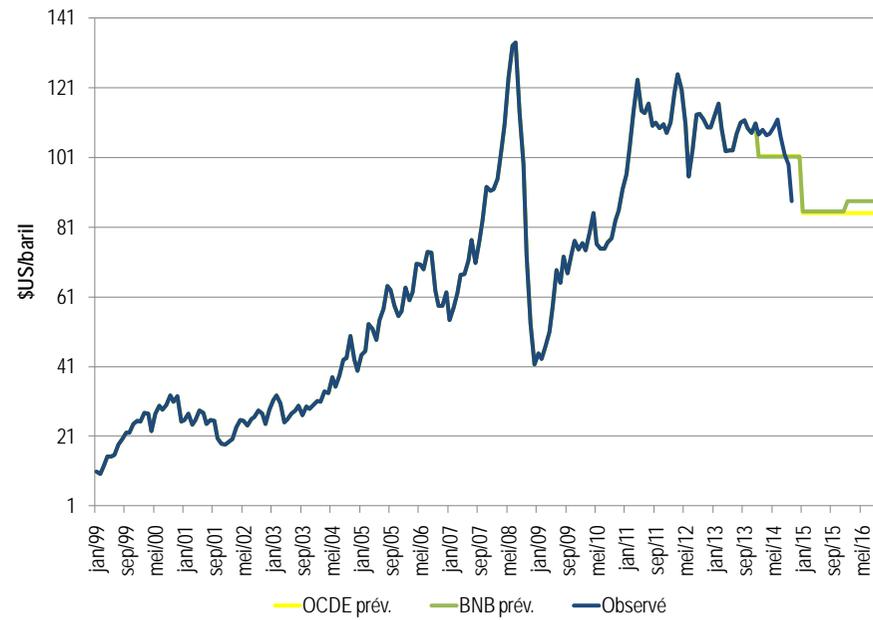
Tableau 9: Écart entre la prévision (lors d'une année d'AIP) et la réalisation de croissance de la rémunération par salarié par l'OCDE.

		1997-1998	1999-2000	2001-2002	2003-2004	2005-2006	2007-2008	2009-2010	2011-2012	1997-2012
Prévisions moy-3	1	5,0%	5,6%	5,3%	5,4%	3,8%	4,6%	4,5%	4,3%	45,7%
Réalisation moy-3	2	2,6%	3,9%	4,9%	4,0%	3,3%	4,2%	3,3%	5,1%	35,9%
Erreur de prévision	1-2	2,4%	1,6%	0,4%	1,3%	0,5%	0,3%	1,2%	-0,7%	7,2%
Écart moyen absolu (moyenne de la valeur absolue des écarts)							1,1%			
Écart moyen (moyenne arithmétique simple des écarts)							0,9%			
Écart moyen des erreurs à l'origine d'une augmentation de l'écart salarial							1,1%			
Écart-type							0,9%			

Tableau 10: Écart entre la prévision (lors d'une année d'AIP) et la réalisation du coût salarial horaire du secteur privé.

		1997-1998	1999-2000	2001-2002	2003-2004	2005-2006	2007-2008	2009-2010	2011-2012	1997-2012
EX-ANTE										
Prévision d'évolution du CSH secteur privé, Rapports techniques										
	1	6,6%	6,4%	6,1%	5,1%	5,3%	5,5%	5,1%	5,0%	55,1%
EX-POST										
CSH secteur privé, observations										
	2	3,5%	6,8%	6,4%	3,8%	4,0%	3,8%	4,6%	5,3%	45,1%
ERREUR DE PREVISION										
	1-2	3,0%	-0,4%	-0,3%	1,2%	1,2%	1,7%	0,5%	-0,3%	6,9%
Écart moyen absolu (moyenne de la valeur absolue des écarts)							1,1%			
Écart moyen (moyenne arithmétique simple des écarts)							0,8%			
Écart moyen des erreurs à l'origine d'une augmentation de l'écart salarial							1,5%			
Écart-type							1,2%			

Graphique 1: Évolution du prix du baril de pétrole brut Brent entre janvier 1999 et décembre 2016.



Note : entre janvier 1999 et octobre 2014, les données sont celles observées. Pour la période allant de 2014 à 2016, les prévisions sont celles de l'OCDE (Perspectives économiques, novembre 2014).

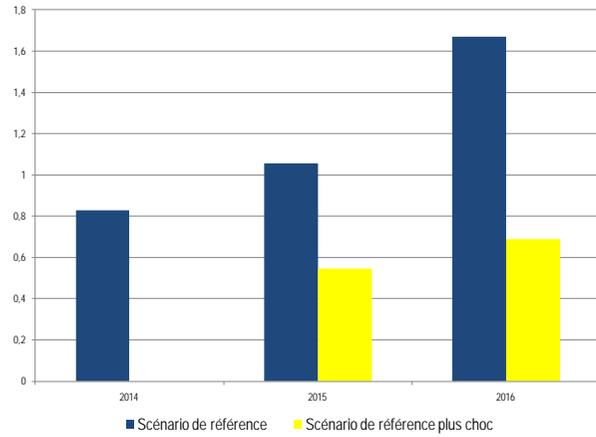
Scénario pessimiste de l'OCDE

« Selon les modèles de simulation appliqués, une baisse des anticipations d'inflation dans la zone euro et une perte de confiance des investisseurs pourraient placer la zone euro dans une situation proche de la récession et de la déflation. Les chocs modélisés sont : une réduction de 50 points de base des anticipations d'inflation, une baisse de 10 % du cours des actions et une augmentation de 100 points de base de l'écart de taux sur les obligations d'entreprises, de la prime de risque des actions et de l'écart entre les taux des emprunts des ménages et les taux de prêt. Cette situation aurait pour effet d'amputer la croissance du PIB de la zone euro d'environ 0.5 point de pourcentage en 2015 et de 1 point en 2016, alors que le taux de chômage progresserait d'environ 0.5 point de pourcentage (graphiques A et B). Le recul des anticipations d'inflation et l'expansion du volant de ressources inemployées exerceraient des pressions sur l'inflation, qui perdrait environ 0.6 point de pourcentage durant la deuxième année (graphique C). L'affaiblissement de la demande à l'importation dans la zone euro aurait des retombées défavorables pour les autres économies. Au cours de la deuxième année, la croissance fléchirait d'environ 0.2 à 0.3 point de pourcentage dans la plupart des grandes économies, mais de 0.5 point ou plus dans les autres économies européennes ouvertes ayant des liens commerciaux assez importants avec la zone euro. Si la croissance devait rester faible dans la zone euro, de nouveaux chocs négatifs pourraient survenir du fait de l'érosion de la confiance et d'une hausse de l'épargne de précaution liées à l'alourdissement de la dette et à l'augmentation du chômage » (OCDE, p. 52).

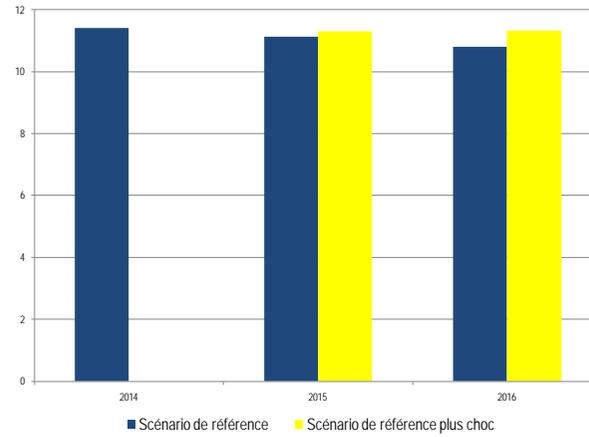
L'OCDE considère les «risques» qui se produisent autour du scénario central et analyse leurs impacts grâce à des simulations. Lors du choix des scénarios alternatifs, beaucoup de «jugement» entrent en compte, de sorte qu'on ne peut pas nécessairement dire qu'un scénario alternatif a "la plus grande chance de devenir réalité ou est le pire scénario possible."

Graphique 2: Les perspectives économiques de la zone euro dans la ligne d'un scénario de référence et dans le cas d'un scénario pessimiste.

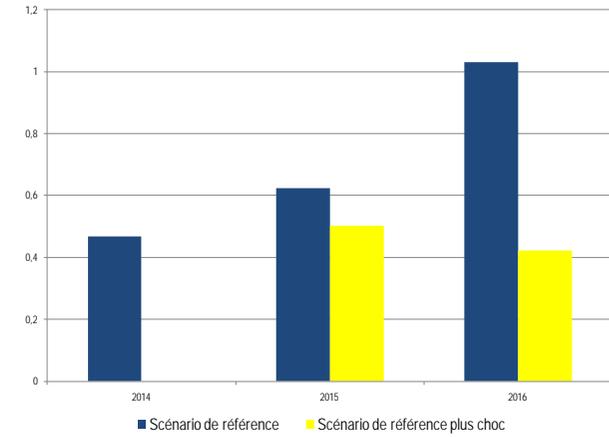
Graphique A - Croissance du PIB



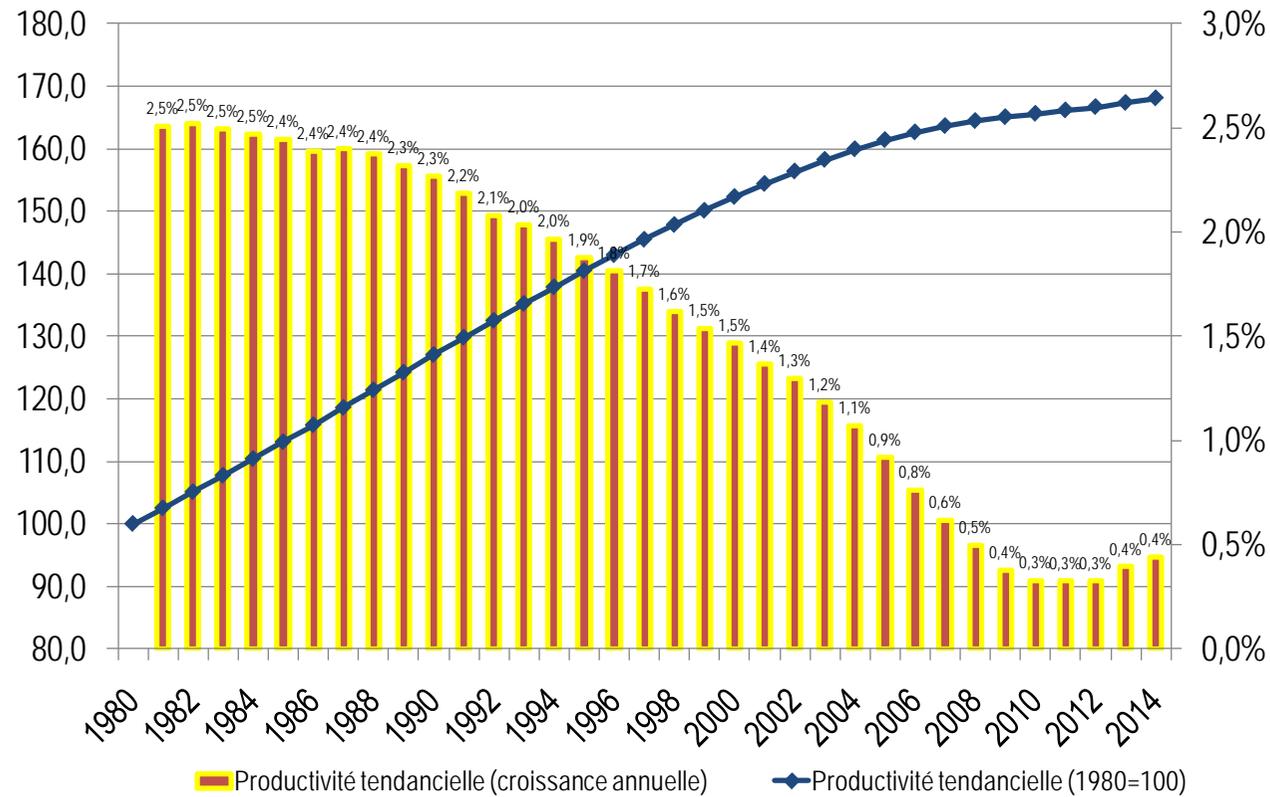
Graphique B - Taux de chômage



Graphique C - Inflation globale de l'IPC



Graphique 3: Productivité du travail tendancielle dans les branches marchandes



Note : Productivité du travail en volume dans les branches marchandes, série lissée par filtre HP.

Sources : BFP

Autres tableaux

Tableau 11: Emploi total dans le secteur privé (S1-S13)

Emploi total dans le secteur privé (S1-S13)	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014 ^p	2013-2014	1997-2014
	<i>Pourcentage de variation annuelle</i>							<i>Pourcentage de variation cumulée</i>	
Personnes									
Moy.3 ⁽¹⁾	1,2%	-0,7%	0,1%	1,5%	0,8%	0,1%	0,3%	0,4%	15,8%
Belgique	1,9%	-0,5%	0,7%	1,6%	0,4%	-0,4%	0,4%	0,0%	17,6%
Heures prestées									
Moy.3	1,2%	-3,3%	1,0%	1,8%	0,0%	-0,4%	0,5%	0,2%	6,8%
Belgique	1,5%	-2,5%	1,0%	2,3%	0,3%	-0,4%	0,9%	0,5%	16,4%
Sources : Eurostat, Comptabilités nationales, extraction novembre 2014									
^(p) Prévisions : OCDE, Economic Outlook 96, novembre 2014, total de l'économie (S1)									
⁽¹⁾ S1 pour prévisions 2014									

Tableau 12: Recherche et développement

Recherche et développement ⁽¹⁾	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Belgique	1,92%	1,97%	2,05%	2,15%	2,24% (e)	2,28% (p)
UE-15 ^e	1,94%	2,03%	2,02%	2,06%	2,09%	2,11% (e)
Moy.3	2,28%	2,40%	2,39%	2,46%	2,53%	2,56% (ep)
(1) Dépenses intérieures totales de R&D, en % du PIB						
e= estimation; p= prévision						

Tableau 13: Eléments du contexte salarial

Eléments du contexte salarial					
	Niveau du salaire (en % du salaire moyen)	Célibataire isolée	Couple deux revenus identiques	Couple avec deux enfants revenus identiques	
Impact de la (para)fiscalité sur l'évolution du pouvoir d'achat sur la période 1996-2013 ¹	50%	14,2%	16,9%	16,6%	
	100%	2,9%	5,4%	5,5%	
	250%	4,2%	5,1%	5,1%	
	2008	2009	2010	2011	2012
Revenu disponible brut ajusté réel par habitant ² en Belgique (variation en % sur 1 an)	1,4%	1,6%	-1,6%	-2,0%	0,5%

¹ Plusieurs corrections ont été introduites dans la méthodologie des simulations (Voir Annexe RT2014)

² Le revenu disponible ajusté réel par habitant est le revenu disponible des particuliers, augmenté des transferts sociaux en nature, déflaté par le déflateur de la consommation finale effective des particuliers, et divisé par la population totale (variation en pourcent sur 1 an).